

ENGAGEMENT A RETOURNER (feuille entière)

(un engagement par véhicule)

REGLEMENT

Le but de la randonnée est de faire découvrir, connaître et apprécier la région. Le tout Terrain Clermontois est une randonnée, un rassemblement amical qui n'impose aucune notion de temps ou de classement. Les pilotes seront répartis par petits groupes et chaque groupe sera guidé par un « Chef de Groupe », connaissant le circuit.

FORMALITES

Le véhicule doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, il est soumis au strict respect du Code de la route. Le véhicule doit être en bon état de marche et avoir de bons pneumatiques. Les randonneurs et leur véhicule doivent être obligatoirement couverts auprès d'une compagnie d'assurance. Les photocopies des justificatifs **carte grise, assurance et permis de conduire** devront être joint à toute demande d'engagement.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Le strict respect du code de la route et de l'organisation est demandés. Toute personne est aussi seule et entière responsable des dommages poursuites à l'encontre des organisateurs, des maires et communes éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours de la randonnée. Les randonneurs s'engagent à renoncer à tous recours ou traversées et des propriétaires des terrains empruntés par la randonnée du 1 et 2 mars 2014, pour quelle qu'en soit la raison. Pour les randonneurs en quad, moto et RZR le port du casque homologué tout terrain est obligatoire. Pour les mineurs une autorisation parentale écrite est à joindre à l'engagement.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et les randonneurs ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCLUSION

Pour non respect d'un seul point de ce règlement. L'organisateur exclura de la randonnée les personnes dont le pour l'avenir du TOUT TERRAIN en général. Sauf indication du chef de groupe, interdiction absolue de traverser prairies, champs, ou de couper en forêt.

SECURITE

Une ambulance de la Croix Rouge restera en permanence au village. Des cibistes feront le relais entre les groupes et le village.

DETAIL DE L'ENGAGEMENT

Toute demande d'engagement devra être accompagnée :

- . photocopie du permis de conduire
- . photocopie de la carte grise actualisée
- . photocopie de l'attestation d'assurance actualisée comprenant la date de rando
- . du chèque de caution et du chèque règlement

en EUROS à l'ordre du :

FOYER RURAL de CLERMONT- POUYGUILLES

- . une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour vous confirmer l'inscription par écrit
- TOUT ENGAGEMENT NON COMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RENVOYE**

TARIFS

QUAD MOTO RZR

SAMEDI 1

- . PILOTE x 60 € (repas midi et soir) = €
- . PILOTE x 50 € (sans repas du soir) = €

(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

Caution obligatoire 200 €

PASSAGER RZR

- . PASSAGER x 50 € (repas midi et soir) = €
- . PASSAGER x 40 € (sans repas du soir) = €

4 X 4

SAMEDI 1 + DIMANCHE 2

- . PILOTE x 75 € = €
- PASSAGERS x 65 € = €

Caution obligatoire 200 €

(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

(1 caution par véhicule)

RAPPEL n° 1 : les règlements ne seront encaissés qu'après la randonnée.

RAPPEL n°2 : les cautions seront systématiquement détruites à la fin de la randonnée.

Cher pilote votre inscription sera validée que lorsque vous aurez reçu par écrit que vous êtes accepté et a présenté le jour même pour récupérer votre inscription.

(n'oubliez pas l'enveloppe timbrée).

N'oubliez pas de nous préciser votre adresse mail pour recevoir votre engagement pour les années à venir

PILOTE Nombre de personnes souhaitant dormir :

NOM : PRENOM : Né le :

ADRESSE :

C.P : VILLE :

TEL : E-MAIL :

N° de permis : Catégorie : Obtenu le : à :

à Club :

VEHICULE [] 4X4 [] MOTO [] QUAD [] RZR

Marque : Cylindrée : Immatriculation :

N° police d'assurance : Compagnie :

Mme, Mlle, Mr

Demande de s'engager pour la randonnée ci-dessus. Reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et s'engage à la respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs. Verse à cet effet les droits d'engagement s'élevant à..... €.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fait à le signature :